

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

DE PUYOO-BELLOCQ-RAMOUS

Nombre de membres
Du Comité Syndical : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à la Délibération : 7

SEANCE DU 11 AVRIL 2002

Date de la Convocation :
03 avril 2002

L 'an deux mille deux et le onze avril, à dix-huit heures, le Comité Syndical du SYNDICAT d'ASSAINISSEMENT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LABOURDETTE Michel .

PRESENTS : MM. RIVIERE , ARCANDERAT, LANUSSE,
DOMERCQ, ROTH, HARTE et LABOURDETTE
ABSENTS : Mr FORTIER Procuration à M. DOMERCQ,
Mr MAUBAYOU procuration à M. HARTE.
Monsieur RIVIERE Jean-Claude a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : DROIT DE BRANCHEMENT

En date du 28 juin 2000, le Comité Syndical a délibéré pour l'instauration d'un droit de branchement de 3000 F au réseau d'assainissement, pour construction individuelle.

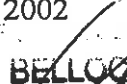
En raison du passage à l'Euro, le Comité Syndical :

FIXE le montant du droit de branchement à 457 €

Copie de cette délibération sera transmise à la DDE Subdivision d'ORTHEZ ET SALIES de BEARN.

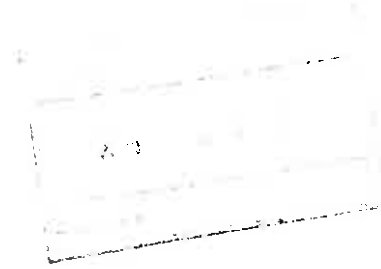
POUR EXTRAIT CONFORME

A PUYOO, le 22 avril 2002


SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT
PUYOO BELLOCQ RAMOUS

Le Président,
M. LABOURDETTE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le
et
publication ou notification du



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

MAIRIE DE PUYOO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYOO**

Nombre de membres
Du Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la Délibération : 11
Date de la Convocation 15/11/ 2005
Date d'affichage : 16/11/ 2005

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2005

L'an deux mille cinq et le vingt cinq novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de PUYOO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LABOURDETTE Michel .

PRESENTS : MM RIVIERE, LANUSSE, Mlle LARRIEU, LESELLIER, ARCANDERAT, PEREZ Michel, Mme JOUCLA, GERBER ,MM ROUSSET et LABOURDETTE.

ABSENTS, Excusés MR DUFOUR Procuration à M. LABOURDETTE, PEREZ Adrien, LACLAU, GRACIETTE, et CAMBOT.

Mr LANUSSE Robert a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : – SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

Vu l'arrêté du maire en date du 19/07/2005 soumettant à enquête publique le schéma directeur d'Assainissement ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'approuver le schéma Directeur d'Assainissement de la Commune de PUYOO.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le
et publication ou notification
du

POUR EXTRAIT CONFORME
A PUYOO, le 6 décembre 2005

Le Maire,



M. LABOURDETTE